

Informations Rapides

27 avril 2015 - n° 101



■ Les salaires dans la fonction publique en 2013 (premiers résultats)

Baisse des salaires nets moyens en euros constants dans les trois versants de la fonction publique entre 2012 et 2013

Avertissement : Cette Informations Rapides s'appuie sur des données provisoires susceptibles d'être révisées.

• Salaire moyen

Dans la fonction publique de l'État (FPE), ministères et établissements publics confondus, le salaire net moyen en équivalent-temps plein (EQTP) augmente de 0,1 % en euros courants entre 2012 et 2013. Compte tenu de l'inflation, il baisse de 0,7 % en euros constants. Il atteint en moyenne 2 470 euros nets par mois en 2013.

Dans la fonction publique territoriale (FPT), l'évolution entre 2012 et 2013 est de + 0,7 % en euros courants, soit - 0,1 % en euros constants. Le salaire net moyen en EQTP est de 1 850 euros par mois en 2013.

Dans le secteur hospitalier public (SHP), le salaire net moyen croît de 0,6 % en euros courants entre 2012 et 2013 et baisse de 0,2 % en euros constants. Le salaire net moyen en EQTP est de 2 240 euros par mois en 2013.

En 2013, les différences d'évolution entre salaire net et salaire brut (entre -0,3 et -0,4 point de pourcentage) s'expliquent notamment par l'augmentation du taux de cotisation pour pension civile des titulaires pour l'aligner sur celui du secteur privé et, pour les salariés concernés, par l'effet en année pleine de la suppression de l'exonération de CSG et CRDS sur les heures supplémentaires appliquée à partir de septembre 2012.

Les écarts de niveaux salariaux entre les trois versants de la fonction publique résultent principalement des différences de structure en termes de catégorie statutaire, de type d'emploi occupé et d'âge. Ainsi, dans la FPE, près de six agents sur dix appartiennent à la catégorie A, alors que ce n'est le cas que d'un quart des agents dans le SHP et d'un agent sur dix dans la FPT. À l'inverse, les trois quarts des agents de la FPT et la moitié de ceux du SHP sont de catégorie C.

Salaire mensuel moyen par versant de la fonction publique

(niveaux en euros)

	niveau 2013	Évolution entre 2011 et 2012 (%)		Évolution entre 2012 et 2013 (%)	
		€ courants	€ constants	€ courants	€ constants
Fonction publique de l'État - FPE (1)					
Brut	2 980	1,6	-0,4	0,5	-0,4
Net	2 470	1,2	-0,7	0,1	-0,7
Fonction publique territoriale - FPT (2)					
Brut	2 220	1,7	-0,3	1,1	0,2
Net	1 850	1,4	-0,6	0,7	-0,1
Secteur hospitalier public - SHP (3)					
Brut	2 690	1,7	-0,3	1,0	0,1
Net	2 240	1,4	-0,6	0,6	-0,2

(1) hors militaires, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

(2) hors assistants maternels et familiaux, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

(3) hors bénéficiaires de contrats aidés, internes et externes.

Note : les évolutions en euros constants sont calculées par rapport à l'inflation y compris tabac.

Champ : France. Salariés en équivalent-temps plein (EQTP).

Sources : Insee, Siasp.

• Rémunération moyenne des personnes en place

La rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) est une notion salariale qui mesure l'évolution moyenne de la rémunération des agents présents d'une année sur l'autre. On retient ici les agents présents la totalité des deux années chez le même employeur et avec la même quotité de travail. Compte tenu de l'importance des mouvements de main-d'œuvre (entrées dans la fonction publique, sorties, changements d'employeur) et des changements de quotité de travail, deux tiers des agents sont dans ce cas.

Dans la FPE, la RMPP nette augmente en moyenne de 1,4 % en euros courants, soit + 0,5 % en euros constants.

Dans la FPT, la RMPP nette progresse de 1,6 % en euros courants, soit + 0,7 % en euros constants.

Dans le SHP, la RMPP nette croît de 1,6 % en euros courants, soit une hausse de 0,7 % en euros constants.

Rémunération mensuelle moyenne des personnes en place par versant de la fonction publique

(niveaux en euros)

	niveau 2013	Évolution entre 2011 et 2012 (%)		Évolution entre 2012 et 2013 (%)	
		€ courants	€ constants	€ courants	€ constants
Fonction publique de l'État - FPE (1)					
Brut	3 130	2,4	0,4	1,8	0,9
Net	2 590	2,0	0,0	1,4	0,5
Fonction publique territoriale - FPT (2)					
Brut	2 320	2,7	0,7	1,9	1,1
Net	1 940	2,4	0,4	1,6	0,7
Secteur hospitalier public - SHP (3)					
Brut	2 640	2,1	0,2	1,9	1,0
Net	2 210	1,8	-0,1	1,6	0,7

(1) hors militaires, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

(2) hors assistants maternels et familiaux, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

(3) hors bénéficiaires de contrats aidés, internes et externes.

Note : les évolutions en euros constants sont calculées par rapport à l'inflation y compris tabac.

Champ : France. Salariés en équivalent-temps plein (EQTP).

Sources : Insee, Siasp.

Pour en savoir plus :

Les évolutions en euros constants sont calculées par rapport à l'évolution de l'indice des prix à la consommation y compris tabac. Cet indice augmente de 2,0 % en 2012 et de 0,9 % en 2013. Pour mémoire, l'indice des prix à la consommation hors tabac augmente de 1,9 % en 2012 et de 0,7 % en 2013.

Le **salair e en équivalent-temps plein (EQTP)** est calculé de manière annualisée à partir de l'ensemble des postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel, hors postes annexes). Chaque poste est comptabilisé au *pro rata* de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet occupé toute l'année.

Le **salair e net** s'obtient en retranchant du salair e brut les cotisations sociales salariales, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Dans la source « Système d'information sur les agents des services publics » (SIASP), le salair e net est calculé à partir du salair e net fiscal. Devenue imposable en 2013, la contribution aux assurances santé complémentaires obligatoires versée par les employeurs rentre dans le calcul du salair e net fiscal, et donc dans les statistiques de salair e net, au titre d'un avantage en nature. Pour la fonction publique, seuls quelques établissements publics sont concernés. Cette mesure a été neutralisée dans le calcul des évolutions 2012-2013.

La **rémunération moyenne des personnes en place (RMPP)** est le salair e moyen en EQTP des seules personnes présentes deux années complètes (24 mois consécutifs) chez le même employeur et ayant la même quotité de temps de travail les deux années (le nombre d'heures supplémentaires rémunérées pouvant toutefois varier d'une année sur l'autre).

Le **secteur hospitalier public** est un sous-ensemble de la fonction publique correspondant aux établissements dont l'activité économique principale relève des activités hospitalières (8610Z, NAF rev.2) ou ayant la catégorie juridique « établissement d'hospitalisation » (7364).

Les données détaillées 2012 sont disponibles :

- Insee Première http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1509
- Insee Première http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1514
- Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2014 <http://www.fonction-publique.gouv.fr/publications/fonction-publique-faits-et-chiffres-0>
- L'Insee Première sur l'emploi en 2013 dans les trois versants de la fonction publique est disponible : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1544
- Les documents méthodologiques relatifs à la source SIASP sont disponibles dans la rubrique « Sources et Méthodes » sur insee.fr (<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-systeme-info-agent-service-pub-siasp.htm>) et dans la rubrique Définitions et méthodes de « Statistiques » sur fonction-publique.gouv.fr (<http://www.fonction-publique.gouv.fr/statistiques-7>).

- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr



Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr

Prochaine publication : 1^{er} semestre 2016